

Séance du Conseil Municipal du 26 août 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six août à vingt heures trente

Le conseil municipal de la commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de M. Étienne FOUCHÉ, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19 août 2020

Présents : Mmes BERGERON Sandrine, CHARLETON Avril, ETAVARD Catherine, GUESDON Natacha, NOCQUET Nora, SAMSON Stéphanie, MM FOUCHÉ Étienne, BALLAND Jean-Michel, CHAMPHOYAUX Dominique, DUCROCQ Alain, PAPIN Stéphane, ROBICHON Hervé, SITEAU Anthony et VARIN Louis.

Absentes excusées : ROBICHON Betty **Secrétaire de séance** : SITEAU Anthony

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL

- Signature d'un devis concernant l'achat de panneaux pour sécuriser la rue du Château avec l'intersection de la RD 45, d'un montant de 461.74 TTC de la société RIC.
- Création de 2 régies recettes une pour le repas des aînés et une pour le repas du 14 juillet.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS POUR LE RISQUE PRÉVOYANCE- PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément au décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent désormais contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent. Sont éligibles, au titre des risques de prévoyance. La collectivité n'ayant pas souhaité recourir au contrat groupe du CDG doit recourir au versement d'une participation versée à l'agent dès lors qu'il souscrit à un contrat labellisé. Le Conseil municipal décide d'accorder une participation financière et de fixer le taux de participation pour le risque prévoyance à 20 € jusqu'à l'indice majoré 450, 15 € au-dessus de l'indiciel majoré 450. Le versement se fera directement aux agents sur présentation d'une adhésion à un contrat labellisé.

CLÔTURE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Par mail le Trésorier demande à la commune de clore le budget annexe lotissement. Ce budget n'a pas d'opération depuis décembre 2017.

Le conseil valide à l'unanimité la demande du Trésorier, les terrains seront intégrés à l'unité à l'inventaire du budget principal. La clôture du budget sera faite à la date du 31 décembre 2020.

NOMINATION D'UN TITULAIRE POUR LA CLETC (COMMISSION LOCAL D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES)

Le conseil doit nommer un titulaire pour représenter la commune auprès de la CLETC, Après un tour de table, M. FOUCHÉ Étienne se porte candidat. Le conseil accepte, M. FOUCHÉ est élu à l'unanimité.

NOMINATION RÉFÉRENTS COMMUNAUX DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

Liste des référents communaux désignés

Politique communautaire	NOM	Prénom
Assainissement	BALLAND	Jean Michel
Déchets	DUCROCQ	Alain
Ecoles (*)	BERGERON	Sandrine
Urbanisme - Application du droit des sols	ROBICHON	Hervé
Urbanisme - Etudes de planification territoriale (PLUi-H/Plan de Paysage/études zones humides, diagnostic agricole ...)	ROBICHON	Hervé
	FOUCHÉ	Étienne

La liste ainsi établie sera notifiée à la communauté de communes.

DEVIS SYNDICAT MIXTE 4B RENOUVELLEMENT POTEAU INCENDIE ROUTE D'USSEAU

Dans le cadre du schéma communale de défense contre l'incendie, il est nécessaire de remplacer le poteau incendie situé à route d'Usseau. Un devis a été émis par le Syndicat Mixte 4B pour une estimation de 2 229,60 €TTC. Après étude du devis le conseil, à l'unanimité, valide ce devis pour un montant 2 229,60 € TTC.

DEVIS INSTALLATION ENCEINTES ÉGLISE DE CLUSSAIS

Devis de la société MERCIER d'un montant de 3 906,00 € TTC, pour l'installation de haut-parleurs dans l'église de Clussais La Pommeraie. Le conseil demande que le devis soit revu.

GROUPEMENT DE COMMANDE ACHAT D'ÉNERGIES

Par courrier du 03 juillet 2020 le SIEDS propose à la commune d'adhérer à un groupement de commande. Pour : L'acheminement et de fourniture de gaz naturel et services associés à la fourniture de gaz ; L'acheminement et de fourniture d'électricité et services associés à la fourniture d'électricité ; Les prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies. Après étude du dossier et de la convention le conseil ne souhaite pas participer à ce groupement de commande d'achat d'énergies.

ADHÉSION AU CAUE 79 (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES DEUX-SÈVRES) 79

Cet organisme se propose de fournir à toute personne (particulier, collectivité) qui désire construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur insertion dans le site environnant. Le conseil municipal accepte d'adhérer pour la durée du mandat au CAUE 79.

REVALORISATION LOYER SUITE À TRAVAUX

Suite aux travaux effectués dans le logement du 05 lot la Chaume Boitet, le conseil a décidé par délibération en février dernier d'augmenter le loyer. Montant des travaux 6 699,63 TTC effectués par la société SOCOBAT. Le loyer sera augmenté à la date du 1^{er} octobre 2020 à la somme de 550 € charges non comprises.

PROPOSITION DE LA SOCIÉTÉ MUTUALIA D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE POUR LES HABITANTS

Les administrés peuvent avoir accès à une bonne complémentaire santé, ils bénéficient d'un tarif avantageux, l'offre est simple et accessible à tous. Le conseil accepte la proposition de convention de la société MUTUALIA, les démarches et le montage du dossier seront mis en place par la société MUTUALIA.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Par courrier du 14 août, les locataires du Renouveau font part de leur départ au 1 mars 2021, ils quitteront également leur logement.

Courrier de M. et Mme VERGERAUD, problème d'évacuation d'eau suite aux travaux devant l'école.

Courrier de Mme MADIER Océane, problème de moustiques.

L'association Tiers Monde de Sauzé installera à côté des containers présents à la salle des fêtes une cabane pour le tri de différentes choses (piles, lunettes, papiers).

Faire un courrier au propriétaire de la maison du 05 route de Lezay à La Pommeraie pour péril imminent.

Le diagnostic immobilier a été effectué pour le logement du 06 lot de la Chaume Boitet.

Une proposition d'achat a été faite, pour la maison du 06 lot de la Chaume Boitet, pour un montant de 63 000 € net vendeur, le conseil devra étudier cette proposition lors d'un prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 22h

**Le Maire,
Étienne FOUCHÉ**